

# La Section sportive Escalade



La section sportive scolaire ESCALADE s'adresse **aux filles et aux garçons** du lycée des Métiers ROBERVAL **toutes filières et niveaux de classes confondus** (CAP, Secondes, premières et terminales). Elle est en partenariat avec **le club d'escalade "verticale clermontoise"**

Elle est ouverte :

- aux **élèves motivés**, qui ont envie de progresser, de se former et de se dépasser !
- aux **élèves désireux d'acquérir de nouvelles compétences**.
- aux **élèves avec un niveau scolaire et les qualités nécessaires pour assumer et les études et la formation escalade**
- aux **élèves en situation de handicap**
- aux **élèves disposant de bonnes aptitudes à l'escalade** (pas de stress, tonicité...)

**3h de pratique par semaine ajoutées à votre emploi du temps** (des séances de grimpe, de renforcement musculaire et/ou apprentissage de manipulations techniques de corde (rappel...))

**Une inscription à l'association sportive si participation aux compétitions UNSS**

Des sorties sur sites extérieurs seront proposées dans l'année.

Les objectifs de cette section sportive scolaire sont les suivants :

- ⇒ Construction de compétences visant l'accession d'un bon niveau de pratique
- ⇒ Développement des connaissances et capacités visant l'autonomie en site artificiel et naturel
- ⇒ Education à la « citoyenneté sportive » - Ouverture aux rôles à responsabilité (jeunes officiels UNSS, Initiateur SAE SNE...)

**Un recrutement sera effectué sur dossier et en fonction des places disponibles** ( 24 élèves maximum). Les élèves qui n'auront pas été retenus en début d'année, seront placés sur liste supplémentaire et pourront être amenés à intégrer la section sportive dans le cas d'un départ ou d'une exclusion d'un élève. Bien évidemment, ils pourront venir à l'association sportive ou des créneaux d'AS escalade seront proposés.



LYCEE des METIERS ROBERVAL  
10 rue des Grez – 60607 BREUIL LE VERT

 03-44-50-84-00

Courriel : [Ce.0601787S@ac-amiens.fr](mailto:Ce.0601787S@ac-amiens.fr)

Site : <https://roberval-breuil-le-vert.ac-amiens.fr/>

# Dossier de Candidature

Année scolaire 2024/2025

NOM PRENOM : .....

DATE et LIEU DE NAISSANCE : Le ..... à .....

ADRESSE : .....

.....

TELEPHONE DES PARENTS : .....

TELEPHONE ..... de

l'ELEVE : .....

MAIL ..... de

l'ELEVE : .....

CLASSE pour la rentrée 2024 : .....

REGIME:           Interne                   demi pensionnaire                   externe

Pratiquez vous l'escalade ?           OUI           NON

Si OUI depuis combien de temps ? .....

Si OUI quel est votre niveau à vue ? .....

Si OUI quels sont vos résultats en compétitions (UNSS / FFME) ? .....

.....

Avis du professeur d'EPS (avec signature)	Avis de l'entraîneur de club (avec signature)
---	---

Pièces à joindre au dossier :

- Une lettre de motivation
- Charte élève signée
- Une photo (numérique)



LYCEE des METIERS ROBERVAL  
10 rue des Grez – 60607 BREUIL LE VERT

☎ 03-44-50-84-00

Courriel : [Ce.0601787S@ac-amiens.fr](mailto:Ce.0601787S@ac-amiens.fr)

Site : <https://roberval-breuil-le-vert.ac-amiens.fr/>

# Lettre de motivation

*Année scolaire 2024/2025*

Pour quelles raisons veux tu intégrer la section sportive escalade ? Quels sont tes atouts ?

Signature de l'élève

Signature du représentant légal (si mineur)



LYCEE des METIERS ROBERVAL  
10 rue des Grez – 60607 BREUIL LE VERT

☎ 03-44-50-84-00

Courriel : [Ce.0601787S@ac-amiens.fr](mailto:Ce.0601787S@ac-amiens.fr)

Site : <https://roberval-breuil-le-vert.ac-amiens.fr/>

# Charte de la section sportive escalade

Année scolaire 2024/2025

En tant qu'élève de la section sportive escalade je m'engage :

- À être assidu et à participer à toutes les séances de "la section sportive". Le cas échéant, je dois justifier mon absence.
- À avoir une attitude responsable car s'agiter pendant une séance d'escalade peut mettre en jeu la sécurité du groupe.
- À respecter le règlement intérieur de l'établissement c'est-à-dire avoir un comportement responsable vis à vis de mon « métier d'élève » au sein du lycée.
- À respecter le matériel d'escalade mis à ma disposition et le site (mur artificiel – pas de chausson d'escalade en dehors des tapis), et à participer à la mise en place et au rangement du matériel à chaque séance.
- À participer à tous les rassemblements et compétitions pour lesquels le professeur responsable de la section m'aura sélectionné(e) en fonction de mon niveau (le mercredi).
- À m'inscrire à l'association sportive de mon établissement si je souhaite participer aux compétitions et rencontres.
- À avoir une tenue vestimentaire adaptée aux conditions de pratique.
- À travailler en autonomie sur certaines séquences et prendre en charge certaines parties des entraînements.

Signature de l'élève

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du représentant légal (si mineur)